

Le 29 avril 2020

Bonsoir,

Mr le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile De France, je souhaiterai avoir une réponse demain matin ou lors de la réunion sur la reprise des professionnels de santé Pédicures-Podologues ( sans oublier les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes et les chirurgiens dentistes), concernant la dotation en epi et principalement en masque pour le 11 mai.

Nous sommes à seulement 12 jours du déconfinement et les pédicures-podologues d'île-De-France sont complètement perdus et hébétés ! Je pèse mes mots en disant cela au vu de la situation nationale et régionale !

En tant que soignant, nous avons pris nos responsabilités et fermés nos cabinets depuis le 17 mars 2020. Je rappelle que tous les podologues de la région ont également donné la quasi-totalité de leurs epi et se retrouvent démunis pour les soins courants avec des prix aujourd'hui qui ont triplés à cause de la pénurie; depuis ce jour, le pédicure-podologue sur le terrain entend au fil des semaines :

- 1) le fond de solidarité nationale : tous les podologues ne pourront pas y avoir droit
- 2) le fond de solidarité régionale : non éligibilité de 95% de la profession car nous n'avons que rarement un salarié
- 3) Aide financière exceptionnelle pour les pédicures-podologues affiliés au RPAM : exclusion des podologues
- 4) les indemnités journalières : dont beaucoup de pédicures-podologues n'ont pas encore vu le moindre euro !
- 5) le prêt garanti par l'Etat est soumis à l'appréciation des banques et vise ainsi les pédicures-podologues suffisamment solvables excluant de fait les professionnels déjà fragilisés.
- 6) SURTOUT, la compensation consentie par l'UNCAM : EXCLUSION des pédicures-podologues d'où un sentiment de la part de la profession de mépris de l'UNCAM; Les pédicures-podologues sont -ils des soignants à titre bénévole pour la sécurité sociale ? Le mécontentement a explosé sur les réseaux sociaux à ce sujet **car nous sommes la seule profession parmi les auxiliaires médicaux à ne pas y avoir accès.**

A ces difficultés financières et inquiétudes sur l'avenir de nos cabinets , avec la réouverture des cabinets prévue le 11 mai prochain , en respectant les recommandations ordinaires , nous avons besoins d'être équipé en epi et en masques ( surtout quand nous nous sommes démunis au début et

au plus fort de la crise pour aider les soignants en premières lignes). **Nous sommes, en région francilienne toujours dans le flou concernant la dotation de masque et le nombre par professionnel.**

Je me permets d'insister sur ce sujet car l'incompréhension est grande parmi les podologues franciliens quand ils entendent que depuis le début de la semaine :

- l'ARS Normandie dote de 12 000 masques les podologues
- l'ARS Pays de la Loire dote de 50 000 masques les podologues
- L'ARS Corse dote de 8200 masques ffp1, 984 masques ffp2 et 820 surblouses
- Limoge dote de 100 masques ffp2 chaque podologue de la ville
- **que des masques chirurgicaux sont distribués dans les grandes gares parisiennes à la population !**
- **que Mr Alexandre Bompard annonce des masques à 0.6 € dans ses centres commerciaux pour la population !**

Si j'ai utilisé le terme hébété , c'est l'attitude que je peux voir chez mes confrères et consoeurs de la région sur les réseaux sociaux, par leurs emails et leurs coups de téléphones. La région île de France est une des région les plus touchées, qui risque un déconfinement plus long que d'autres régions et une reprise lente de l'économie des cabinets; ainsi le sentiment des pédicures-podologues en entendant leurs confrères et consoeurs des autres régions déjà dotés se demandent si ils n'ont pas été abandonnés sur le bord de la route.

J'ai peine à le dire mais notre profession parmi les auxiliaires médicaux connaît un très fort risque de fermeture de cabinet suite à tous ces facteurs. Nous avons mis en place un sondage hier soir et en l'espace d'une journée, nous avons eu 150 réponses, je vous livre les réponses qui peuvent déjà laisser un goût amer :

- 1) quel est l'impact de la situation actuelle sur votre reprise d'activité ? => prendre un emprunt pour reprendre l'activité = **35%**
- 2) comment voyez-vous la reprise de votre activité ? : plutôt négativement = **50%**
- 3) avez-vous besoin de recourir à un emprunt personnel ? : pour le moment non mais cela dépendra de l'évolution de la situation = **60%**



J'ai pleinement conscience du travail que vous accomplissez depuis le début de la crise sanitaire mais aujourd'hui , les pédicures-podologues franciliens n'en peuvent plus de se sentir oubliés, mis de côté ou pris en compte en second lieu.

Je vous demande donc de pouvoir équiper les pédicures-podologues d'île de France à la hauteur du chiffre effectué pendant la réunion du groupe de travail sur la reprise des cabinets, **à savoir 60 000 masques ffp1, 15 000 masques ffp2 et 750 L de gel hydroalcoolique.**

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

Je vous prie d'agréer , Monsieur l'expression de ma haute considération.

Bertrand AUPICON

Président

[urpspodo.idf@gmail.com](mailto:urpspodo.idf@gmail.com)

